



DIPLOME DÉLIVRÉ

Master - (Niveau 7)

Code RNCP : 38194

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Isabelle POIROT-MAZERES et Mathieu
TOUZEIL-DIVINA, Professeurs des universités

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Professeurs des universités ou Directeurs
de recherche (liste indicative)Xavier Bioy, Didier Blanc, Philippe Delvit,
Vincent Dussart, Nathalie De Grove-Valdeyron,
Laura Hartwell, Isabelle Poirot-Mazères,
Sophie Paricard, Sébastien Saunier, Mathieu
Touzeil-Divina.

Maîtres de conférences (liste indicative)

Delphine Espagno, Lucie Sourzat, Estelle
Fohrer-Dedeurwaerder, Sophie Théron.

Professionnels (liste indicative)

Christine Amiel, Simon Arheix, Denis
Benayoun, Adrien Blazy, Mickaël Delepaul,
Lucie Garnier-Coutil, Aubry Lafon, Manon
Pelissier, Perrine Prioul, David Maurel.MÉTHODES ET MOYENS
PÉDAGOGIQUES

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée équipée d'un vidéoprojecteur avec connexion internet. Une salle informatique est réservée en priorité à la formation. Certains cours se déroulent dans une salle de pédagogie active. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>



ALTERNANCE

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



OBJECTIFS

Le Master 2 mention Droit de la Santé n'est ni une formation de droit public ni de droit privé. C'est une formation en Droit, ouverte conséquemment tant aux profils privatistes que publicistes et internationalistes, qui transcende les frontières académiques habituelles par le prisme de l'Unité du Droit. Ce master offre une formation de haut niveau relative à l'organisation du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux, à toutes les formes d'encadrement et de régulation de l'activité médicale, biomédicale et pharmaceutique, à l'évolution des professions de santé et de la responsabilité des établissements et soignants.

Le master forme des juristes capables de dominer les fondamentaux du droit de la santé et de la protection sociale, d'avoir une vision prospective de ces règles en constante mutation et de maîtriser à la fois l'étude des textes, l'analyse d'une jurisprudence très sensible aux évolutions économiques et sociales et la compréhension des divers contentieux. Enfin, il propose une réflexion sur les enjeux et les cadres juridiques relatifs aux nouvelles technologies (génétique, robotique, nano et biotechnologies, numérique), le tout dans un contexte national, européen et international. Sont abordées les questions éthiques et juridiques mais aussi managériales liées aux problèmes actuels de la santé et notamment, la maîtrise des dépenses de santé, les exigences de la planification sanitaire, la promotion de la politique publique de prévention, la reconnaissance des droits des malades et l'exigence de qualité des soins, le statut et le régime des produits de santé, les développements de la santé digitale (télésanté, objets connectés, l'IA en santé).

La formation est à la fois interdisciplinaire et en phase avec le terrain (stages, interventions de professionnels), afin d'appréhender toutes les dimensions du secteur sanitaire et médico-social, éthiques, juridiques, mais aussi environnementales et socio-économiques.



PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION

Conditions préalables à la candidature

L'accès en deuxième année conduisant au diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la 1ère année du Master mention Droit de la Santé à l'Université Toulouse Capitole (droit à poursuite d'études). Pour tous les autres cas : l'admission en Master 2 dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou à l'examen d'un dossier. L'admission est prononcée par Le Président de l'université sur proposition de la commission d'admission.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié d'une validation partielle des acquis de l'expérience, ou d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, ou d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Sélection des candidats

Dans tous les cas, l'admission est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat et, le cas échéant, à la suite d'un entretien avec l'équipe pédagogique. L'admission peut être subordonnée à l'acquisition de certains prérequis.



ORGANISATION

La formation représente un volume horaire de **345 heures** (examens et accompagnement inclus) réparti sur **12 mois de septembre n à septembre n+1**.

L'emploi du temps des alternants est aménagé de la façon suivante : trois jours à l'université (lundi, mardi et mercredi), pour deux jours en entreprises (jeudi et vendredi).



PROGRAMME

SEMESTRE 3 et SEMESTRE 4 : 336h

Usage du numérique

Santé, protection sociale et données de santé – 15h
CM – 3h TD

Langue vivante

Anglais - 20h TD

Sécurisation juridique - Enseignements spécialisés

Fonction publique hospitalière - 15h CM – 3h TD
Marchés publics dans le domaine de la santé - 15h CM – 3h TD
Finances des établissements de santé – 15h CM – 3h TD
Droit international et européen de la santé – 24h CM – 6h TD
Droit international et européen de la Protection sociale – 15h CM – 3h TD
Droit des activités biomédicales – 12h CM
Droit des produits de santé – 15h CM – 3h TD
Bioéthique et libertés – 16h CM

Maîtriser les risques juridiques – Enseignements fondamentaux

Droit hospitalier - 15h CM – 6h TD
Droit de la protection sociale – 15h CM
Droit des établissements privés de santé – 15h CM – 6h TD
Droit des établissements médico-sociaux - 15h CM
Droit des patients et des usagers du système de santé – 15h CM
Droit des professions de santé – 15h – 6h TD
Responsabilité du fait des activités de santé – 24h CM – 3h TD

Orientation

Gestion de projet - 12h CM
Préparation Grand oral – 3h CM

Rendez-vous professionnel

Projet

Volume horaire global de 345h, dont 336 d'enseignements + 9h d'examens



COMPETENCES VISEES

Le Master 2 mention droit de la santé vise à acquérir les compétences suivantes :

- Savoir appliquer l'analyse juridique aux documents, dossiers, situations concrètes des secteurs des soins ou de la protection sociale.
- Être capable d'effectuer une veille juridique sur l'évolution du droit de la santé/de la protection sociale
- Être capable d'avoir une vision prospective de ce droit en constante évolution et d'en proposer une analyse critique permettant notamment d'anticiper ses développements par l'étude des textes légaux et conventionnels, et d'une jurisprudence très sensible aux évolutions économiques et sociales, et également par l'analyse des contentieux existants,
- Identifier les situations de crises et y appliquer les compétences transmises en matière de gestion de la qualité, de la sécurité et du développement durable.
- Savoir intégrer les enseignements des domaines corollaires (gestion, problématiques RH, sociologie, économie, science politique) à un droit appelé à intégrer les profondes évolutions de l'environnement politique, technologique et socio-économique de la santé.
- Identifier dans un document et savoir appliquer *in concreto* les modes de règlement des conflits (conciliation, médiation, recours administratifs, actions au contentieux).
- Promouvoir la dimension éthique au soutien de l'analyse juridique des situations.
- Savoir rédiger et présenter oralement rapports, mémorandums, exposés, fiches techniques et synthèses au bénéfice des autres professionnels, des usagers et des autorités ;
- Savoir travailler en équipe autant qu'en autonomie pour l'analyse de dossiers ou au service d'un projet.



CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par l'arrêté d'examen, conformément à la réglementation en vigueur. Elles sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Master mention Droit de la santé.

La formation est ponctuée par des contrôles continus mais également des examens terminaux suivis d'une soutenance de rapport.



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le Master prépare aux fonctions d'encadrement et d'expertise dans les établissements publics ou privés du secteur sanitaire, médico-social et social.

- Dans le secteur public de la santé : emplois contractuels au sein des services des autorités sanitaires, sociales et médico-sociales (Ministères, Agences sanitaires, ARS), des caisses de Sécurité Sociale, au sein des services juridiques, services contentieux et/ou services qualité et gestion de risques des hôpitaux, collectivités territoriales, établissements spécialisés ; emplois de titulaires après concours dans les collectivités ou établissements publics de la santé, concours de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes (EHESP) et l'Ecole nationale supérieure de sécurité sociale de Saint-Etienne (En3S).
- Dans le secteur privé de la santé : avocats spécialisés ; juristes-conseils et cadres des établissements de santé ; responsables de maisons de retraite, EHPAD et autres établissements du secteur médico-social ; juristes au sein de sociétés de fabrication ou distribution de matériel médical ou de dispositifs médicaux, sociétés d'assurance et mutuelles ; juristes-conseils dans des cabinets privés de consulting, ordres professionnels de santé, associations humanitaires.
- Dans le secteur de la protection sociale et de la mise en œuvre des politiques publiques de santé : directeurs d'organismes, chargés de mission, responsables d'unité, responsables du contentieux, chargés d'études.

Les diplômés peuvent également, sous conditions, poursuivre leurs études en vue de l'obtention d'un doctorat en droit.



CONTACTS

Suivi de l'alternance (professionnalisation) et formation continue :

SERVICE DE FORMATION CONTINUE, VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE (FCV2A UT CAPITOLE)

Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1^{er} étage - 21, allée de Brienne - Toulouse

Pôle alternance - 05 61 12 87 14 - bureau MQ 114 – alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

Suivi des plannings et organisation des examens :

POLE MASTERS

Site de l'Arsenal - 2 rue du doyen Gabriel Marty - Toulouse

Pôle master droit - 05 61 63 35 83 - Bureau AR 137 – pmd09@ut-capitole.fr



TARIFS ANNEE UNIVERSITAIRE 2023/2024

Contrat de professionnalisation : Nous contacter.

Prise en charge par l'entreprise et son OPCO.